



COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUILLET 2012

Présents : Mmes et Mrs. Eric AUDIBERT - Laurent MOUTON - Frédérique ROUSTANG-Aurélie AGNEL- Cécile OLIVA- Henri COLOMBO-Estelle MICHEL- Pierre BONNET - Yves FROMAGE -Agnès NICOLETTI ;

Absents représentés: Eric MARCONNET

Absents excusés :

Absents : Céline CAULIER, Jean-Pierre MADONIA, Pierre MATILLON,

Secrétaire de séance : Mme Cécile OLIVA

Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2012

Le procès-verbal n'appelle aucune observation. Il est adopté à l'unanimité.

FONCTION PUBLIQUE

Information sur la situation administrative de Madame BLANC Delphine

Mme BLANC Delphine occupait le poste de responsable des accueils de loisirs à 35 h hebdomadaire selon un planning annualisé (grade adjoint d'animation de 2^{ème} classe).

Suite aux problèmes de santé de Madame BLANC, la commune avec l'aide du CDG 83 étudie les possibilités de reclassement de Madame BLANC dans une autre fonction et donc à un autre grade.

Délibération pour le renouvellement d'un CAE (délibération 2012-052)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité prend une délibération l'autorisant à renouveler en CAE, Monsieur LANSIAUX Charles comme agent technique sous contrat aidé du 0.5 /09/2012 au 04/03/2013 soit sur une durée de 6 mois à 24 heure hebdomadaire.

Délibération pour la création d'un poste occasionnel d'adjoint technique de 2ème classe.(délibération 2012-053)

Sur proposition de Monsieur le Maire ,le conseil municipal décide à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une durée hebdomadaire de service de 13h30 du 01/09/2012 AU 30/08/2013.

MARCHE PUBLIC

Délibération concernant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée restreint relatif à l'école primaire.(délibération 2012- 054)

Considérant qu'aux termes de la procédure de marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée restreint, la commission a retenu l'entreprise ARC'H .

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la commission est d'attribuer le marché à ARC'H pour 147954.77€ttc.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'attribution du marché à la société ARC'H pour un montant de 147954€ttc.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un appel à projet 2012 pour une demande de subvention auprès de l'AGENCE DE L'EAU doit être déposée avant le 31 Aout 2012.(délibération 2012-055)

Le projet 2012 prévoit des travaux de réparation de fuite d'eau sur le réseau et des travaux sur les conduites anciennes de mauvaise qualité.

L'objectif est de réaliser cette année les points 3 et 4 du programme de travaux établi dans le SDAEP.

Le budget prévisionnel est de 91647€ HT.(réf devis)

Le plan de financement est le suivant :

Agence de l'eau : 45823.5€

Mairie : 45823.5€

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'appel à projet 2012 de l'Agence de l'Eau et le plan de financement prévu.

FINANCE

Budget Eau et Assainissement 2012 : Décision modificative N° 2 (délibération 2012-056)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte la décision modificative à l'unanimité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
102	20	203	Maitrise d'œuvre nouvelle station	-8300
			TOTAL	-8300

RECETTES

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
103	20	203	Procédure DUP	+5000
103	21	2153	Déplacement de réseau d'eau	+3300
			TOTAL	+8300

URBANISME

Information au Conseil Municipal : Mission d'étude sur l'élargissement des voiries-quartier du CLON.

Une mission d'étude sur l'élargissement des voiries au quartier du CLON s'avère nécessaire pour élaborer un programme de travaux compte tenu que l'aménagement de cette zone est possible et qu'il existe des problèmes d'accès.

Un devis a été présenté à 3588€ttc comprenant :

-le diagnostic de l'état, collecte des données et analyse des données existantes.

-La reconnaissance de terrain.

-Les réunions de présentation des solutions.

-l'élaboration du programme avec estimation des travaux.

Les travaux sont prévus au budget 2012 à l'intérieur du chapitre 011(compte 60632 et 617)

AFFAIRES GENERALES

-Délibération sur la reprise de concession CONSTANT(délibération 2012- 057)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de rétrocession au cimetière de MONTFORT a été faite pour la concession CONSTANT .

Le montant remboursé au titulaire correspond à la somme de 35.40€.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la rétrocession de la concession CONSTANT .

-Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Conformément au décret N°2000 /404 du 11 mai 2000, le rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et assimilés transmis par le SIVOM du HAUT VAR doit être présenté pour information au conseil municipal.

-Attribution d'un nom pour l'école

Suite à la mise en place d'une boîte à l'accueil de la Mairie, et suite à la réunion de la commission vie sociale, après débat, le nom choisi pour la nouvelle école est : Ecole Octave Vigne.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Eric AUDIBERT

Le procès-verbal intégral de la séance est consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Affiché le 20 juillet 2012
(1 mois)